

2022-2023

LIVRET D'ACCUEIL



Bienvenue à l'IRTESS



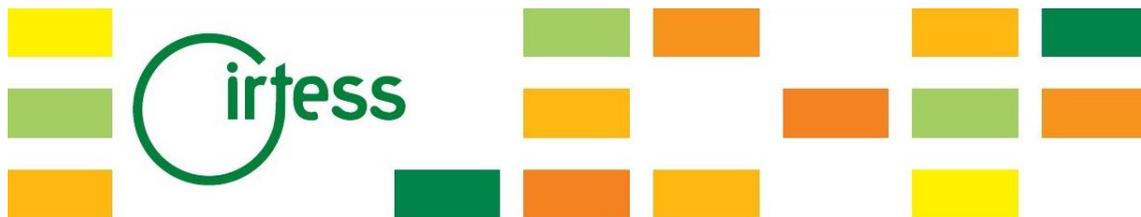
irtess
Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne

www.irtess.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Qualopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualopi a été délivrée en titre
des collèges d'activités suivantes :
ACTIORS DE FORMATION
VAE
CENTRE DE BILAN DE COMPÉTENCES

MAJ 13/07/2022



Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, étudiant ou stagiaire de l'IRTESS, en formation initiale ou continue.

Il comporte un certain nombre d'informations concrètes et utiles à votre vie d'étudiant ou de stagiaire. Il vous permettra, notamment, de vous repérer, de connaître les différents services de l'IRTESS et les nombreuses personnes qui vont travailler avec vous tout au long de votre formation.

L'IRTESS est attaché à ce que vous puissiez vous sentir à l'aise dans cette institution et y développer une position d'acteur. En effet, le travail en équipe, l'apprentissage de la délégation, de la participation, de la négociation sont incontournables pour tous les futurs travailleurs sociaux.

Nous vous encourageons à investir individuellement et collectivement les différentes instances où vous êtes représenté, et tous les espaces qui vous permettront d'être un professionnel responsable et créatif.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Philippe ROPERS

Directeur général



IRTESS



Un peu d'histoire



L'IRTESS (Institut Supérieur du Travail Éducatif et Social) est une association loi 1901.

L'association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux ;
- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées ;
- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

L'IRTESS est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 83 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...). Il accueille actuellement environ 3 000 étudiants ou stagiaires chaque année.

Antennes et sites délocalisés de formation

✓ Côte d'Or

IRTESS
2 rue Professeur Marion
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 64 50

✓ Saône-et-Loire

IRTESS
Immeuble "Les Chavannes"
3 avenue de Chalon
71380 Saint-Marcel

✓ Yonne

Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois
105 rue des Mignottes
89000 Auxerre

✓ Nièvre

sur sites délocalisés Nevers



L'IRTESS assure les formations initiales et continues des travailleurs sociaux.

Celles-ci sont regroupées en 4 pôles
(voir *L'organisation des services* p. 5).

Les 4 pôles animent également des dispositifs de Formation Continue, de V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), études-recherches, mobilité internationale...

L'IRTESS est par ailleurs habilité en tant que Centre de bilan de compétences pour les salariés et ou demandeurs d'emploi pour tous les domaines et tous les secteurs.

Le Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

regroupe les formations et prestations suivantes :

- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Assistant familial (AF)

Perfectionnement et prestations externes :

- Agent de service médico-social
- Analyse de la pratique professionnelle
- Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)
- Évaluation externe et interne
- Référent de parcours santé-social
- Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie
- Module de sensibilisation à la médiation familiale

Le Pôle Formations éducatives et sociales

regroupe les formations suivantes :

- Assistant de Service Social (ASS)
- Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- Éducateur Spécialisé (ES)
- Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

En partenariat avec le CREPS et les FRAN-CAS :

- Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports (DEJEPS)

Le Pôle Formations management et recherche

regroupe les formations suivantes :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

En partenariat avec l'Université de Bourgogne :

- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) associé au Master

Le Pôle Formations de niveaux 4 et accompagnement à l'orientation professionnelle

regroupe les prestations d'orientation scolaire et professionnelles suivantes :

- Un centre de bilan de compétence
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation en cas de transfert

Et les formations suivantes :

- Titre de Moniteur d'Atelier (TMA)
- Moniteur Éducateur (ME)
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Formation à la Fonction Tutorale (FFT)
- Dispositif de préparation aux admissions/ concours
- Dispositif de préparation aux admissions/ concours pour les lycéens
- Un centre de bilan de compétence
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation en cas de transfert



Tout savoir sur l'IRTESS

Les choix pédagogiques

Les orientations institutionnelles sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles.

Elles visent à :

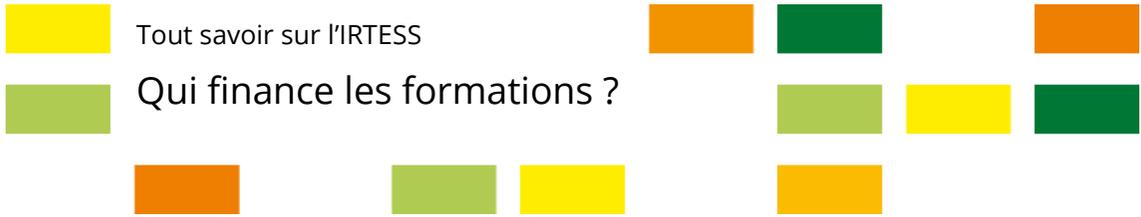
- ✓ Développer des **formations transversales** dans le cadre des pôles d'activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières)
- ✓ Mettre en oeuvre une **pédagogie de l'alternance** dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage associant les professionnels et les institutions du travail social et médico-social
- ✓ Favoriser le travail d'implication, de **responsabilisation** et d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation
- ✓ Favoriser **l'individualisation** des parcours des étudiants et des stagiaires
- ✓ Assurer l'accompagnement **VAE** pour tous les diplômés accessibles par cette voie
- ✓ Développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation...)
- ✓ Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation
- ✓ Compléter la formation initiale par une offre de formation professionnelle continue diversifiée



✓ Conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource **Recherche Formation Action** Sanitaire et Sociale (PREFAS)

Ces orientations s'inscrivent dans le respect des six principes suivants partagés par l'ensemble des équipes pédagogiques

1. Co-construction des parcours de formation entre l'IRTESS / les employeurs-sites qualifiants / les apprenants
2. Interaction pédagogique entre parcours individuel et dynamique collective
3. Adaptation "raisonnée" de la formation aux évolutions sociétales et aux connaissances
4. Prise en compte de l'apprenant en tant que sujet et acteur de sa formation
5. Pluralité des savoirs
6. Transversalité des dispositifs de formation



Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté



Il subventionne chaque année les formations initiales (environ 50 % du budget de l'IRTESS).

Il attribue par ailleurs des bourses d'études et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues et de "l'Apprentissage" à travers différents dispositifs.

Les organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

Les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Ils sont chargés de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les entreprises pour définir leurs besoins en formation.

Ils sont agréés et contrôlés par l'État.

Autres financements

✓ **Taxe d'apprentissage** dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales et dont elles peuvent se libérer en aidant des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS

✓ **Frais d'inscription et frais de scolarité des étudiants**

✓ **Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales**

✓ La mobilité des étudiants à l'occasion d'un stage à l'étranger peut être facilitée grâce à **l'habilitation de l'IRTESS dans le cadre du programme ERASMUS +**.





Philippe ROPERS (Directeur Général)			
Pôle Formations accompagnement et perfectionnement Rodolphe PERCHOT	Pôle Formations éducatives et sociales Magali LEDUC SEGUIN	Pôle Formations management et recherche Cyril VILLET	Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles Ghislaine DAMIEN
Formations de niveau 3	Formations de niveau 5-6	Formations de niveau 6-7	Formations de niveau 4
AES	ASS	CAFDES	TMA
Assistant familial	EJE	CAFERUIS	ME
Sélections	ES	DEIS	TISF
Perfectionnement et prestations externes	ETS	Sélections	Sélections
Analyse de la pratique professionnelle	DEJEPS	Études, recherches et animation	Fonction tutorale
Assistant de soins en gérontologie	Alternance (stages)	PREFAS	VAE / Centre de bilan
Évaluation externe et interne	Sélections	Plateforme d'observation sociale et sanitaire	Apprentissage
Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie			Préparation aux concours
Initiation à la médiation familiale			Alternance (stages)
Référent de parcours santé-social			
Agent de service médico-social		Ressources humaines Nadia ABD RABI	Centre de Ressources Documentaires Pascale HUMBEY
Travailleurs pairs		Accueil Admission / Vie étudiante Services administratifs pédagogiques Logistique des salles	Information Documentation Communication
Coaching			

Vos contacts à l'IRTESS

L'annuaire de l'IRTESS

Direction

ROPERS Philippe
Directeur général

Directeurs de Pôle

DAMIEN Ghislaine 03 80 72 64 88
*Pôle Formations accompagnement et orientations
professionnelles*

LEDUC SEGUIN Magali 03 80 72 64 76
Pôle Formations éducatives et sociales

PERCHOT Rodolphe 03 80 72 64 56
*Pôle Formations accompagnement
et perfectionnement*

VILLET Cyril 03 80 72 64 93
*Pôle Formations management et recherche
Pôle Ressource Régional Recherche
Formation Action Sanitaire et Sociale
(PREFAS)*

Responsables de Filière de formation

BELLINI Véronique 03 80 72 64 74
Préparation aux admissions/concours

BOCHET Catherine 03 80 72 64 89
ASS

BONGARD PICCIOLI Julie 03 80 72 64 42
ETS, TMA, Référent handicap

CHAUVOT Vincent 03 80 72 64 67
Responsable de dispositif

DUMORTIER Mireille 03 80 72 64 46
EJE

JAULT-RAUCHE Françoise 03 80 72 67 59
ME

KELLENBERGER Sonja 03 80 72 64 66
ES

LUCAN Armelle 03 80 72 64 94
AES

PUSSET Olivia 03 80 72 67 59

CAFDES, CAFERUIS

REVAILLLOT Chantal 03 80 72 64 82
AF

VALLE Michel 03 80 72 64 57

DEIS

VERMOT Geneviève 03 80 72 64 35
TISF

Chargés de mission

CHAUVOT Vincent 03 80 72 64 67
Développement de projets 06 20 56 84 66

HIVAR Evelyne 03 80 72 64 61
FFT

LEHUJEUR Dominique 03 80 72 67 51
DEJEPS

PICARDAT Raphaëlle 03 80 72 64 49
VAE, Centre de bilans

VALLE Michel 03 80 72 64 57
Développement Études et Recherches

Formateurs

Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
CHAUVOT Vincent	03 80 72 64 67
JOLY Charlotte	03 80 72 64 65
HENNER Anne-Sophie	03 80 72 64 51
LAUWERIER Amélie	03 80 72 64 62
LUCAN Armelle	03 80 72 64 94
MICHEA Agnès	03 80 72 64 09
	ou 03 85 41 87 92
MENAGE Christine	03 80 72 64 38
PERCHOT Rodolphe	03 80 72 64 56
REVAILLLOT Chantal	03 80 72 64 82
ROUSSET-MICHON Valérie	03 80 72 64 87
VIARD Marie-France	03 80 72 64 78

Pôle Formations éducatives et sociales

BELGHORZI Mohamed	03 80 72 67 50
BLOT Elodie	03 80 72 64 91
BOCHET Catherine	03 80 72 64 89
BONGARD PICCIOLI Julie	03 80 72 64 42
COMBET Betty	03 80 72 64 95
DUMORTIER Mireille	03 80 72 64 46
FLEURIER Catherine	03 80 72 64 84
FOURIER Fabienne	03 80 72 64 31
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 64 70
HALEJCIO Jérémy	03 80 72 64 34
HIVAR Evelyne	03 80 72 64 61
KELLENBERGER Sonja	03 80 72 64 66
LEDUC SEGUIN Magali	03 80 72 64 76
LEHUJEUR Dominique	03 80 72 67 51
LOREAU Fabien	03 80 72 64 77
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
PERREAU Aude	03 80 72 64 58
PIEGAY Dounia	03 80 72 64 37
POUPONNEAU Clément	03 80 72 64 80
PRUDHOMME Mélissandre	03 80 72 64 63
ROMANO Catherine	03 80 72 64 81
SAULDUBOIS Brigitte	03 80 72 64 32

Pôle Formations management et recherche

OURY Alexandra	03 80 72 64 86
PUSSET Olivia	03 80 72 67 59
TAGLIONE Catherine	03 80 72 64 59
VALLE Michel	03 80 72 64 57
VILLET Cyril	03 80 72 64 93
	ou 06 72 95 54 57

Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
BONGARD PICCIOLI Julie	03 80 72 64 42
PONCHON Anne	03 80 72 64 39
DAMIEN Ghislaine	03 80 72 64 88
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 67 52
JAULT-RAUCHE Françoise	03 80 72 64 30
MANGIN Florent	03 80 72 64 79
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
NOWAK Nicolas	03 80 72 64 72
PICARDAT Raphaëlle	03 80 72 44 49
PONCHON Anne	03 80 72 64 39
REDOUANI Arnaud	03 80 72 67 54
ROMANO Catherine	03 80 72 64 81
VERMOT Geneviève	03 80 72 64 35

Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia)



Accueil	03 80 72 64 69
HUMBÉY Pascale	03 80 72 64 71
Responsable du Cerdim	
BORNET Angélique	
Documentaliste	
HERNANDEZ Amélie	
Documentaliste	
KONDRATOFF Sandrine	03 80 72 64 68
Assistante Documentaliste	
SCHUTZ Laurent	
Auxiliaire de Documentation	
SELLENET Tina	
Documentaliste	

Vos contacts à l'IRTESS

L'annuaire de l'IRTESS

Comptabilité

PICARD Christine 03 80 72 64 92
Responsable comptabilité et paie

HUET Florence 03 80 72 67 53
Comptable

THIBAUT Nathalie 03 80 72 64 64
Comptable

Ressources humaines

THIERY ABD RABI Nadia 03 80 72 64 54
Directrice des Ressources Humaines

DARRAS Cécile 03 80 72 67 57
Agent administratif RH

SALA Sandrine 03 80 72 67 58
Assistante RH

Services administratifs

THIERY ABD RABI Nadia 03 80 72 64 54
Responsable des services administratifs

ANDRIOT Catherine 03 80 72 64 33
Assistante de formation Pôle 4 / APP

BOUPAICHA Louiza
Accueil-standard / Planning / ASG / Pair-aidance

CACHEUX Marie 03 80 72 64 47
ASS

CHANTHANY Nyphaphone 03 80 72 64 53
Assistante formation Pôle 2 / ES

CHAUVEL-DUMONT Léa 03 80 72 64 70
Vie étudiante / Sélection ASS-EJE-ES

CONGOURDEAU Martine 03 80 72 64 50
*Accueil / Planning /
Suivi journées d'étude et conférences*

CORREIA Marie 03 80 72 64 96
AES

DUCHESNE Paola 03 80 72 64 41
ME / Sélection ME -TISF

FEUVRIER Nathalie 03 80 72 64 98
EJE / FFT / TISF / Prépa concours

GAUTHIER Marie 03 80 72 64 73
TMA / VRL

KELATI Laïla 03 80 72 64 90
Sélection ASS-EJE-ES / Vie étudiante

PAILLET Caroline 03 80 72 64 97
AF / Agent de service médico-social

ROGNON Anne 03 80 72 64 40
Dispositif VAE / Bilan de Compétences

SALMI Souad 03 80 72 64 44
*Assistante de formation Pôle 3 / CAFERUIS / CAFDES /
DEIS*

SCHMITT Sandrine 03 80 72 64 52
*Assistante de formation Pôle 1 / APP / Interventions
thématiques*

THEURIOT Lucie 03 80 72 64 55
Assistante de formation Pôle 2 / ETS

Service logistique et entretien

SAMPAIO José David 03 80 72 64 75
Assistant logistique

PEYRESSATRE Claude 03 80 72 67 56
Agent technique

Accueil 03 80 72 64 50

Fax 03 80 36 45 38

 Informations pratiques

 Ecrire à l'IRTESS

Envoyer un courrier

- ✓ Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Monsieur le Directeur Général.
- ✓ Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du formateur ou la filière de formation, ou le service concerné (ex : Documentation, etc).

IRTESS

2 rue Professeur Marion

21000 DIJON

Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant éventuellement le nom de la personne ou le service destinataire de cet envoi.

Faire une réclamation

Merci d'adresser un mail à : contact@irtess.fr
Votre demande sera traité dans un délai de...

Déposer un courrier

- ✓ Les boîtes aux lettres individuelles des formateurs et des personnels permanents de l'IRTESS sont situées dans le couloir des bureaux administratifs.
- ✓ Celles de certains formateurs occasionnels sont situées à proximité des bureaux des formateurs au rez-de-chaussée.

(voir plan page 22)

- ✓ En dehors des heures d'ouverture, une boîte aux lettres est accessible à l'entrée principale.

Envoyer un mail

Les adresses mails de vos interlocuteurs à l'IRTESS sont construites sur le même modèle, à savoir :

Initiale du prénom + nom@irtess.fr

Exemple : adupont@irtess.fr pour envoyer un mail à Anatole DUPONT



Chaque promotion élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant).

Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion).

Ces heures peuvent être fractionnées et organisées au sein d'une filière.

Le règlement intérieur "des étudiants et stagiaires", ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes sont remis en début de formation.

Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion en les signant.

Ils sont invités à participer à la vie de l'IRTESS à la fois dans ses instances officielles et dans le cadre de l'association étudiante *MESSAJE*.



MESSAJE, l'association d'étudiants

Cette association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été renommée et réorganisée depuis septembre 2005.

Les buts de cette association

- ✓ Réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange, de création de lien social et de travail en commun
- ✓ Représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux
- ✓ Proposer à ses membres des services de proximité afin d'améliorer leurs études
- ✓ Faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut

Les moyens

- ✓ Outre les ressources issues de ses activités, l'association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

Les activités

- ✓ Différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres...
- ✓ Des commissions diverses portent les projets de l'association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS.
- ✓ Le fonds d'entraide de l'association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières. Les demandes sont examinées par le Bureau de l'association.

Contacter l'association

- ✓ par e-mail : messaje.asso@gmail.com
- ✓ par les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/IrtessMessaje/>
- ✓ grâce à la boîte aux lettres située près des caisiers des formateurs (**couloir administratif**),
- ✓ sur le panneau d'affichage situé à proximité du foyer des étudiants (**voir n°6 sur le plan p. 22-23**),
- ✓ au local de l'association, bureau n°25 situé près des salles de cours du 1er étage (**voir n°9 sur le plan p. 22-23**).

Adhérer à l'association :

Tous les étudiants de l'IRTESS peuvent adhérer à MESSAJE.

Le Bureau de l'association MESSAJE est élu tous les ans.

N'hésitez pas à contacter l'association MESSAJE pour vous renseigner, proposer des projets, ou vous investir.

Une boîte à idées est à votre disposition au foyer étudiants pour recueillir vos remarques et suggestions.





Informations pratiques

Où se renseigner à l'IRTESS ?

Au secrétariat de la Vie étudiante

Bureau n°53 situé dans le hall de l'IRTESS

(voir n°1 sur le plan p. 22-23).

Tél. 03 80 72 64 70

vie-etudiante@irtess.fr ; lchauvel@irtess.fr

Espace d'affichage dédié à proximité

(voir n°5 sur le plan p. 22-23).

Léa CHAUVEL est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les points suivants :

- carte étudiant/stagiaire IRTESS de Bourgogne,
- rémunération des étudiants (Pôle emploi),
- bourses du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, et bourses des Conseils départementaux.

À l'accueil

Durant les heures d'ouverture :

Lundi : 9h-13h / 14h-17h

Mardi et mercredi : 9h-14h

Jeudi : 9h-13h

Sur les tableaux d'affichage

Chaque promotion d'étudiants ou stagiaires dispose d'un panneau d'affichage sur lequel figurent les informations liées au déroulement de la formation (plannings, modifications d'emploi du temps, groupes de travail...).

Tous les panneaux pédagogiques des promotions se situent le long des couloirs desservant les salles de cours.

Semaine par semaine, les plannings de toutes les formations indiquant le lieu où elles se déroulent, sont affichés à l'entrée de l'IRTESS, face au bureau "Accueil Standard" (voir n°4 sur le plan p. 22-23) et à proximité de la salle de cours n°12 (voir n°4 sur le plan p. 22-23).

Si vous êtes dans une situation délicate, n'hésitez pas à rencontrer :

- le secrétariat de la Vie étudiante,
- les responsables de formation ou les formateurs,
- l'association des étudiants de l'IRTESS : *MES-SAJE*,
- le Service Social du CROUS :
10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 95
- [Etu'bien](#), une équipe d'étudiants relais sur le campus de Dijon, au service du bien-être de leurs pairs



En cas de problème de santé ou d'accident survenant à l'intérieur de l'IRTESS, la clé de l'infirmerie est à demander à l'accueil qui préviendra la direction.

En cas d'événement à l'extérieur, prévenir la direction de l'IRTESS.

 Informations pratiques

 Contacts utiles

CAF - Caisse d'Allocations Familiales

8 boulevard Clémenceau - 21000 DIJON

Tél. 0810 252 110

www.dijon.caf.fr

CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse Bourgogne

Maison des Associations

Boîte LL1 - 2 rue des Corroyeurs

21000 DIJON

Tél. 03 80 44 18 29

www.ijbourgogne.com

Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

*Direction de la carte des formations,
de l'apprentissage et des formations
sanitaires et sociales*

17 boulevard de la Trémouille

21000 DIJON

Tél. 03 80 44 33 00

www.bourgognefranchecomte.fr

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

10 avenue Alain Savary

21000 DIJON

Tél. 03 45 34 84 95 (ou 96)

www.crous-bfc.fr

DREETS - Direction Régionale de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et des Solidarités (Bourgogne-Franche-Comté)

21 Boulevard Voltaire

21011 DIJON

Tél. 03 80 76 99 10

<https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/>

Mission Locale de l'Arrondissement de DIJON

8 rue du Temple - 21000 DIJON

Tél. 03 80 44 91 44

www.mldijon.asso.fr

Espace Conseil du PFVU (Pôle Formation et Vie Universitaire)

Maison de l'Université - Esplanade Erasme

Campus Montmuzard - BP 27877

21000 DIJON

Tél. 03 80 39 39 80

<https://ub-link.u-bourgogne.fr>

Université de Bourgogne

Maison de l'Université - Esplanade Erasme

21000 DIJON

Tél. 03 80 39 50 00

www.u-bourgogne.fr

N° D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17 ou 03 80 44 55 00

Samu Social : 115

Service pour personnes sourdes ou malentendantes : 114

SOS 21 Dijon : 03 80 78 68 68

SOS Amitié : 03 80 67 15 15

Allô, enfance en danger : 119

Maltraitance personnes âgées : 3977

Solidarité femmes 21 : 03 80 67 17 89

Centre anti-poison : 03 83 22 50 50

Sida info service : 0 800 840 800

Planning familial : 03 80 63 68 34



Informations pratiques

Où se documenter ?

Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia) de l'IRTESS

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et personnels du secteur et ouvert à toute personne intéressée.

Vous avez à votre disposition un fonds de 33 000 documents (ouvrages, revues, vidéos...), le portail documentaire et une newsletter hebdomadaire, Fréquence Doc'.

Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :

Lundi : 8 h 30 - 18 h
Mardi : 8 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 18 h
Jeudi : 13 h - 18 h
Vendredi : 8 h 30 - 17 h

Des indications sur le fonctionnement du Cerdim sont affichées à l'entrée du service. (Exemple : jours de fermeture prévus, changements d'horaires d'ouverture, utilisations particulières des salles...).

Renseignez-vous !

Tél. 03 80 72 64 69 - accueil.cerdim@irtess.fr



Inscription

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation. Il figure sur votre carte d'étudiant et vous sert d'identifiant pour consulter le [portail documentaire](#).

Cependant, avant de pouvoir bénéficier des services du Cerdim (emprunts, recherche sur le portail documentaire...), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement, le signer et le remettre au personnel.

Fonctionnement

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du Cerdim, afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès le plus possible aux documents empruntables.

Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.





Informations pratiques

Où se documenter ?

Bibliothèque Universitaire

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne

3 esplanade Erasme - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 51 10

L'inscription est de 34 €/an (tarif 2021-2022).

Attention !

Les modalités de fonctionnement sont différentes de celles du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTESS.

Bibliothèque Municipale

Vous pouvez vous inscrire également à la bibliothèque la plus proche de votre résidence principale.

La plus proche de l'IRTESS est la Bibliothèque Municipale.

Annexe Mansart

2 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 80 50

La Poste la plus proche

Poste Mansart

82 boulevard Mansart

21000 DIJON

Tél. 03 80 48 13 46



Bureautique, messagerie et internet

L'IRTESS dispose d'un accès Wifi et d'une salle informatique disposant de 20 postes avec accès internet (dont compte Office 365).

Salle multimédia

Située dans l'espace du Cerdim, la salle multimédia vous offre la possibilité de visionner des vidéos ou de participer à une visioconférence sur grand écran.

Capacité : 10 places

D'autres services vous seront prochainement proposés.



L'IRTESS s'assure de la mise en place des aménagements notifiés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes (CDAPH) suite à la demande de la personne.

Ces aménagements peuvent porter sur :

- l'accompagnement à l'admission et à la formation théorique et pratique à partir d'un premier entretien avec le responsable de formation et, le cas échéant en lien avec le référent handicap
- les conditions de déroulement des épreuves de nature à permettre au candidat de bénéficier des conditions matérielles, des aides techniques et ou humaines appropriées à sa situation ;
- la majoration de temps imparti.

Ces aménagements sont effectués par ailleurs par les équipes pédagogiques, pour les personnes qui en font la demande, et dans les mêmes dispositions, pour le déroulement des épreuves de validation du parcours de formation et préparatoires à la certification.

Les apprenants sont informés par les équipes pédagogiques, avant les épreuves de certification, des démarches à effectuer auprès de l'organisme certificateur afin de prévoir d'éventuels aménagements lors de la passation des épreuves de certification, le cas échéant.

Aménagement des parcours

Les stagiaires ne pouvant continuer le cycle de formation pour des problématiques personnelles, de santé, se voient proposer des aménagements de parcours personnalisés et des suspensions de formation.

Pour toute question concernant les aménagements et les parcours personnalisés, vous pouvez contacter le référent handicap : Julie Bongard Piccioli, jp Piccioli@irtess.fr

Notre démarche vigilante pour accueillir les publics présentant des difficultés de nature handicapante est présentée dans une cartographie synthétique que vous pouvez consulter sur notre site internet (rubrique [Admission/Accessibilité handicap](#)).

Informations pratiques

Venir à l'IRTESS et se restaurer

Venir à l'IRTESS

En voiture

L'usage de deux parkings-relais assez proches de l'IRTESS est fortement recommandé. Il s'agit du parking-relais Mirande (face au CREPS Mirande) et du parking Mazen-Sully (vers l'hôpital).

En tramway

Prendre la ligne T1 du tramway (Gare SNCF – Quétigny).

L'arrêt CHU-Hôpitaux se situe à 150 m de l'IRTESS.

Pour plus d'information sur les transports en commun : www.divia.fr

En deux roues

Un parc à vélos est installé à l'entrée de l'IRTESS et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

Se restaurer

À proximité de l'IRTESS

- ✓ Aux Restaurants Universitaires ([voir plan du campus p. 21](#))
- ✓ Dans les boulangeries, sandwicheries et food trucks aux alentours
- ✓ Au centre commercial Grand Quétigny : cafétérias, self

L'IRTESS ne dispose pas d'un service de restauration.

Toutefois, le foyer des étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause.

Vous y trouverez un distributeur de boissons et de snacking ainsi que des fours à micro-ondes et des réfrigérateurs.

L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.

Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

Avis aux fumeurs

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer devant l'entrée principale ainsi que dans les locaux de l'IRTESS.

Vous pouvez fumer **à l'arrière** du bâtiment, en respectant la propreté des abords et en fermant la porte.

 Informations pratiques

 Où se loger ?



CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

10 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. 03 45 34 84 43
www.crous-bfc.fr

Le CROUS gère une résidence sur le site de l'IRTESS.

Voici quelques adresses susceptibles de vous aider dans votre recherche :

Urbanalis - L'habitat jeune à Dijon

4 rue du Pont des Tanneries
21000 DIJON
Tél. 03 80 41 19 56
www.urbanalis.fr

Ethic Etapes Dijon - CRI Centre de Rencontres Internationales

1 avenue Champollion
21000 DIJON
Tél. 03 80 72 95 20
www.cri-dijon.com

Foyer des Jeunes Travailleuses

31 boulevard de la Trémouille
21000 DIJON
Tél. 03 80 30 28 33

Foyer d'étudiantes Saumaise

65 rue Saumaise
21000 DIJON
Tél. 03 80 67 18 00

Résidence Internationale des Étudiants (RIE)

4-6 rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 70 00
<https://cief.u-bourgogne.fr/la-residence-internationale-detudiants>

Binôme 21 (Logement Intergénérationnel)

2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON
Tél. 03 80 46 17 43
www.binome21.fr

Grand Dijon Habitat

2 bis rue Maréchal Leclerc
21000 DIJON
Tél. 03 80 71 84 00
www.granddijonhabitat.fr

ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or

17 boulevard Voltaire
21000 DIJON
Tél. 0 810 021 000
www.orvitis.fr

 Informations pratiques

 Où se distraire ?

Activités culturelles

ABC - Association Bourguignonne Culturelle

4 passage Darcy - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 98 99

www.abcdijon.org

Auditorium - Grand Théâtre

11 boulevard de Verdun - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 82 82

www.opera-dijon.fr

Le Bistrot de la Scène

203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 87 39

www.bistrotdelascene.fr

Centre culturel - Atheneum

Esplanade Erasme

1 rue Edgar Faure - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 52 20

<https://atheneum.u-bourgogne.fr/>

Cinéma Eldorado

21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON

Tél. 03 80 66 51 89

www.cinema-eldorado.fr

Darcy Comédie

10 rue Devosge - 21000 Dijon

Tél. 03 80 43 68 10

www.darcycomedie.com

Musée des Beaux-Arts

1 rue Rameau - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 52 09

<https://beaux-arts.dijon.fr/>

SUAPS Activités sportives - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Allée Gilles Cometti - 21000 Dijon

Tel . 03 80 39 51 70

<https://suaps.u-bourgogne.fr/>

Théâtre des Feuillants

9 rue Condorcet - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 53 74

<https://21.agendaculturel.fr/theatre-des-feuillants>

Théâtre Mansart

94 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 63 00.00

<https://culture.crous-bfc.fr/>

Théâtre National Dijon Bourgogne

Rue Danton - Parvis Saint-Jean - 21000 Dijon

Tél. 03 80 30 12 12

www.tdb-cdn.com

La Vapeur (salle de spectacle)

42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 86 00

www.lavapeur.com

Le Zénith - Parc de la Toison d'Or

Rue de Colchide - 21000 DIJON

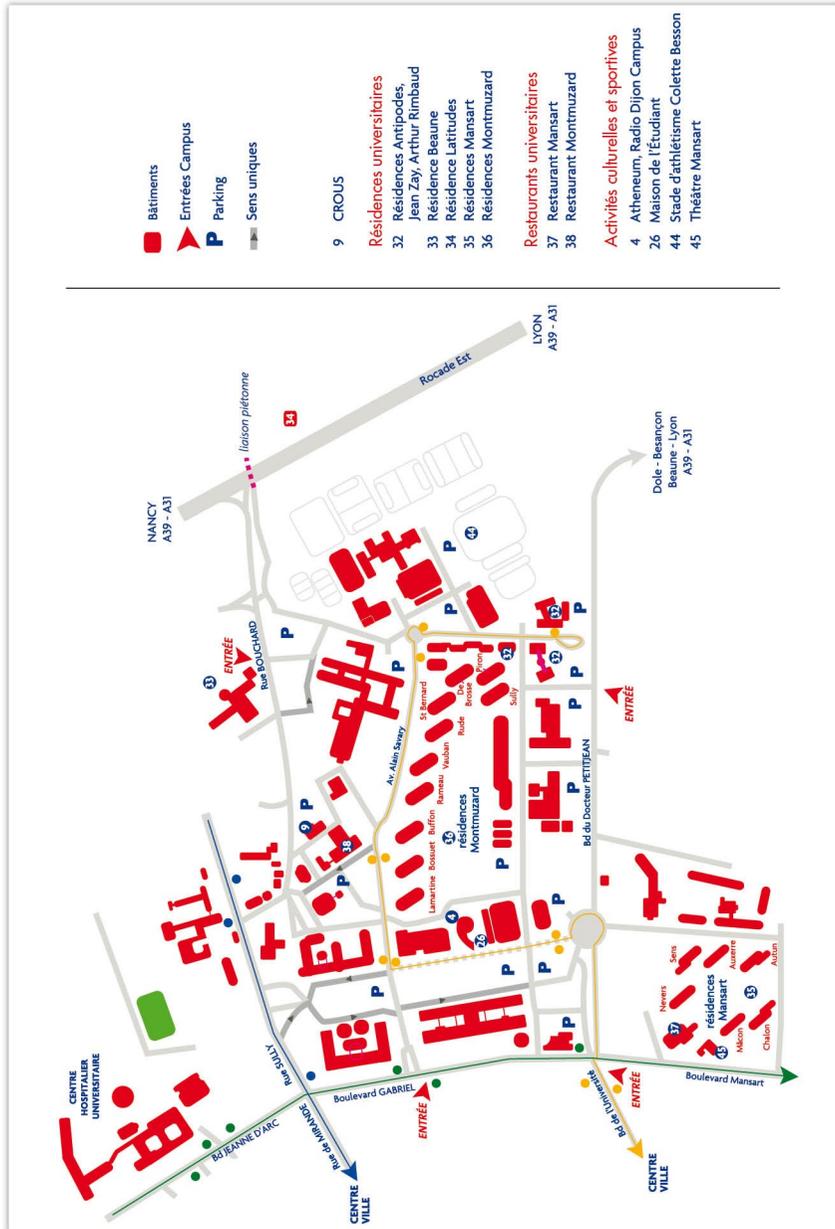
Tél. 03 80 72 21 21

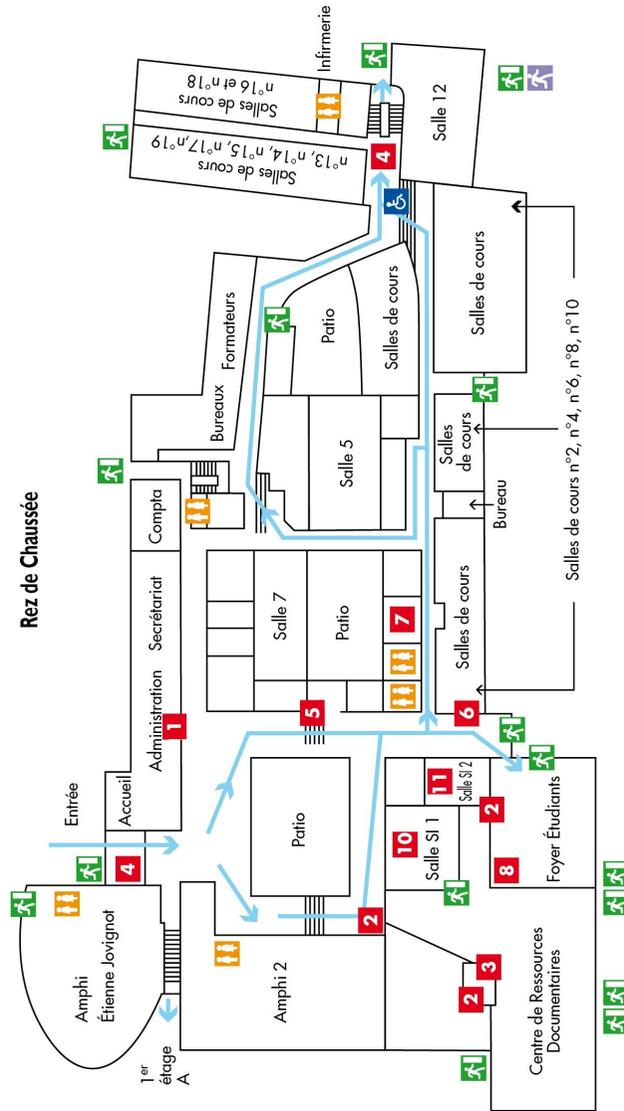
www.zenith-dijon.fr

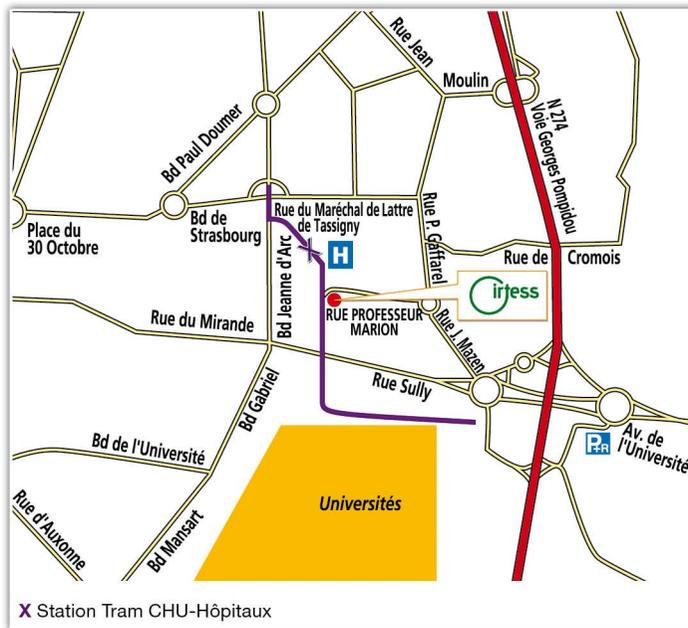
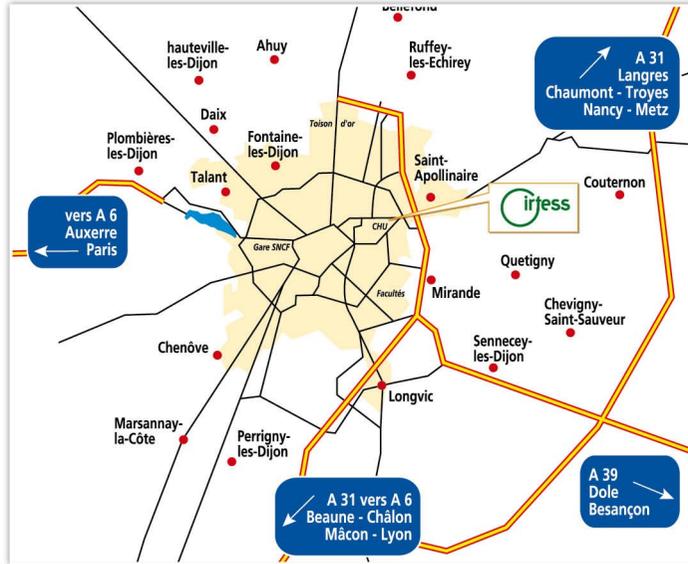
À l'IRTESS

L'IRTESS peut accueillir des expositions temporaires.

Les spectacles, conférences et autres événements sont annoncés sur les panneaux d'affichage et dans la [newsletter du Prefas](#), envoyée mensuellement et mise en ligne sur le site de l'IRTESS.





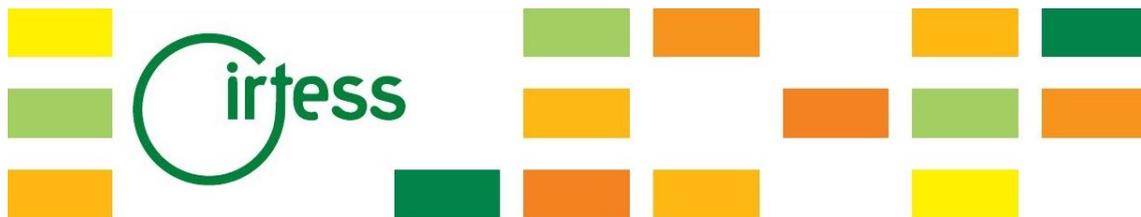




Plans

Réseau Divia





HORAIRES D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES

VIE ÉTUDIANTE

Le matin du lundi au vendredi : 9h - 12h

Journée entière lundi et mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Tél. 03 80 72 64 70

SELECTION

ASS-EJE-ES :

Lundi à Jeudi : 8h45-12h/13h30-17h30

Mardi et jeudi après-midi : accueil téléphonique uniquement

Vendredi : 9h-12/13h30-16h30

Tél. 03 80 72 64 90

ME-TISF :

Lundi et mercredi : 9h -13h30/14h-18h30

Mardi et jeudi matin : 9h-14h

Vendredi : 9h-13h15/13h45-16h30

Tél. 03 80 72 64 41



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

E-mail : accueil@irtess.fr - www.irtess.fr

Tél. 03 80 72 64 50

Fax 03 80 36 45 38